



NOS INFOS » NOTRE NÉGO » NOTRE AVENIR »

Info-négo n° 30 • 23 octobre 2024



DU MOUVEMENT À LA TABLE DE NÉGOCIATION

L'effort de grève déployé la semaine dernière avait un objectif : débloquer la fermeture de la partie patronale à aborder les demandes que nous voulons mettre de l'avant depuis maintenant deux ans.

En ce sens, nous pouvons dire mission réussie ! Si, vendredi matin à la table de négociation, l'employeur n'avait pas encore compris notre détermination à trouver réponse, notre deuxième débrayage spontané aura fini par le contraindre à faire des ouvertures sur nos demandes.

Des ouvertures somme toutes timides et manifestement insuffisantes.

La table est maintenant mise et l'employeur a assoupli sa demande en lien avec les heures supplémentaires. Aussi, il démontre maintenant une ouverture à faire avancer nos demandes relatives aux limites d'aboli-tions de postes et aux conditions d'éligibilité aux assurances pour les personnes à temps partiel. Mais rappelons qu'il désire également imposer divers reculs à nos régimes d'assurances.

Sur la question du nombre de postes réguliers, l'employeur a rejeté du revers de la main notre demande sur le plancher d'emploi des succursales. Et ce, sans compter le fait que la SAQ maintient sa demande de pouvoir abolir le plancher d'emploi pour les bureaux.

Nous désirons ajouter une couverture pour les soins dentaires. Une rencontre de négociation spécifique au régime d'assurances a été ajoutée à notre calendrier. Elle aura lieu le vendredi 25 octobre, en présence des spécialistes et des actuaires de chaque partie présente à la table de négociation.

Des ouvertures timides, nous le disions, mais des ouvertures qui n'auraient pas été possibles sans le mouvement de grève déployé jeudi et vendredi derniers. Tous ensemble, nous sommes venus à bout de l'intransigeance de la SAQ qui, rappelons-le, imposait le retrait de l'ensemble de nos demandes comme conditionnel à la poursuite des discussions à la table de négociation.

À la demande de la partie syndicale, une autre date a été ajoutée, le mercredi 30 octobre 2024, afin de discuter spécifiquement de nos demandes.

Après 22 mois, nous sommes conscients que le processus de négociation est long. Excessivement long. Mais soyez certains qu'il n'est pas question de négocier nos conditions de travail au rabais pour précipiter un règlement.

Nous sommes dans le dernier droit. Votre mobilisation a été exemplaire la semaine dernière – et nous savons que nous pouvons compter sur les 5000 membres du SEMB SAQ-CSN dès que nous en sentirons le besoin à la table de négociation.

Solidarité !

Votre comité exécutif